DISCOURS

PRONONCÉ

PAR FAVARD,

Sur la motion d'ordre relative au Gouvernement héréditaire.

Séance du 11 floréal an 12.

CITOYENS COLLÈGUES,

Si je monte à cette tribune, ce n'est pas pour préparer vos opinions, qui sont déja formées, mais pour exposer franchement la mienne sur la motion d'ordre qui vous est soumise.